

Communiqué

Paris, le 29 novembre 2013

Déclaration des transactions sur actions propres réalisées le 29 novembre 2013

Par décision en date du 29 novembre 2013, le Directeur Général de Foncière des Régions, sur délégation du Conseil d'Administration, a procédé à l'annulation de 314 023 actions propres acquises dans le cadre de précédents programmes de rachat d'actions et à la réduction de son capital social rendue effective ce jour.

A l'issue de cette opération de réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues, le capital de Foncière des Régions a été ramené de 188 991 333 € à 188 049 264 €. Il est divisé en 62 683 088 actions.

En application de l'article 241-4 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, Foncière des Régions déclare ci-après les transactions réalisées sur ses propres actions le 29 novembre 2013 :

		Nombre de titres	Prix moyen pondéré	Montant
Séance du 29/11/2013	Annulation	314 023	46,52 €	14 609 356,73 €

Contact :

Sébastien Bonneton
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 44
sebastien.bonneton@fdr.fr

Foncière des Régions, foncière partenaire

Partenaire de la stratégie immobilière des entreprises, Foncière des Régions conçoit à leurs côtés des solutions immobilières durables et innovantes avec un double objectif : valoriser le patrimoine urbain existant et concevoir l'immobilier de demain.

Foncière des Régions dispose d'un patrimoine d'environ 10 Md€ part du groupe (16 Md€ en part totale), loué principalement à des grands comptes leaders de leur secteur (Suez Environnement, Thales, Dassault Systèmes, Orange, Edf, IBM, Eiffage...). Cette culture du partenariat responsable repose sur des valeurs et des savoir-faire clés : vision et expertise.

Le titre Foncière des Régions est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (FR0000064578 - FDR), admise au SRD et rentre dans la composition des indices MSCI, SBF120, Euronext IEIF « SIIC France », CAC Mid100, dans les indices de référence des foncières européennes « EPRA » et « GPR 250 », ainsi que dans les indices éthiques FTSE4 Good, ASPI Eurozone® et DJSI World.

Foncière des Régions est notée BBB- / Stable par Standard and Poor's.

www.foncieredesregions.fr